

[Traduction]

M. Stevens: Encore une fois, madame le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Il importe peu aux Canadiens que l'inflation soit jugulée de façon isolée ou concertée, ou par quelque autre moyen que le gouvernement décidera de prendre, à condition que nous obtenions des résultats concrets. Mais le premier ministre ne manifestera-t-il pas au moins une certaine sympathie à l'égard des consommateurs et des propriétaires de maisons canadiens en indiquant si les mesures budgétaires dont la Chambre sera saisie dans l'avenir prévoiront certains moyens de compenser la hausse des taux d'intérêt, d'autant plus que les taux hypothécaires ont à eux seuls augmenté de 2 p. 100 depuis son accession au pouvoir en mars dernier.

[Français]

M. Bussières: Madame le Président, cette question des taux d'intérêt et des difficultés que la hausse des taux d'intérêt cause à certains individus a été plusieurs fois débattue à la Chambre. Elle a même été débattue lorsque le député formait le gouvernement. Nous avons jusqu'ici bien indiqué qu'une mesure pour protéger un groupe des taux d'intérêt pourrait être inéquitable parce qu'il n'y a pas que les propriétaires de maisons qui souffrent des taux d'intérêt élevés. Cependant, que les entrepreneurs, les hommes d'affaires, les propriétaires de maisons aient à absorber un plus gros coût d'intérêt, cela fait partie de cet effort que tous les citoyens doivent consentir pour passer à travers cette période difficile de notre économie. Cela fait partie de cette concertation, de cette volonté commune de faire reprendre l'économie de façon progressive et d'atteindre des objectifs de meilleure production d'ici les cinq prochaines années.

* * *

[Traduction]

LE LOGEMENT

LA HAUSSE DES TAUX D'INTÉRÊT HYPOTHÉCAIRE—L'AIDE AUX PROPRIÉTAIRES

M. Doug Lewis (Simcoe-Nord): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre responsable du logement. Maintenant que nous avons écouté cette dissertation sur les taux d'intérêt hypothécaire, peut-être puis-je demander ceci au ministre. Étant donné que les taux hypothécaires sont à la hausse et ont augmenté de deux points de pourcentage, ce qui signifie une augmentation de \$60 par mois sur une hypothèque de \$40,000, le ministre peut-il nous dire ce qu'il propose comme solution pour les familles canadiennes à faibles et moyens revenus qui vont devoir renouveler leur hypothèque au cours des six prochains mois?

L'hon. Paul J. Cosgrove (ministre des Travaux publics): Madame le Président, j'ai le plaisir de vous signaler que les chiffres de mises en chantier du mois dernier dénotent une reprise dans cette industrie à la suite de nouvelles mises en chantier. J'espère que c'est l'indice d'une reprise dans l'industrie et que celle-ci se répercutera sur d'autres secteurs de l'économie.

Questions orales

Pour ce qui est de l'aide apportée aux gens en particulier au niveau des reconductions-hypothécaires, l'honorable député se souviendra sans doute que, confronté au début de l'année à des taux d'intérêt qui étaient plus élevés qu'ils ne le sont aujourd'hui, le gouvernement a réagi dans l'intérêt des personnes qui auraient été durement touchées par la hausse des taux. Nous avons ainsi adopté au titre du programme d'aide à l'accession à la propriété le principe d'un niveau de protection de 30 p. 100 c'est-à-dire l'intérêt, les impôts, le principal compris etc... et nous avons tourné notre attention vers les gens qui auraient le plus besoin d'aide. Cela reste l'objectif du gouvernement. Notre intervention s'effectue au niveau des personnes qui seraient le plus durement touchées. Notre action consiste à nous occuper sur une base individuelle des personnes qui trouvent que la reconduction de leur hypothèque les place dans une situation très difficile. Ainsi que le ministre des Finances l'a autorisé et dit au sujet du gouvernement, nous allons surveiller cette situation, et si elle justifie effectivement des mesures de la part du gouvernement, nous saurons certainement réagir et donner suite aux demandes individuelles.

● (1130)

M. Lewis: Madame le Président, je signale au ministre que quelqu'un qui renouvelle une hypothèque ne s'intéresse pas aux mises en chantier. Le plan que nous proposons l'année dernière aurait permis au propriétaire canadien moyen, qui a contracté une hypothèque de \$40,000, de toucher un crédit de \$94 par mois en 1981. Le gouvernement libéral a-t-il quelque chose à proposer pour aider le citoyen à revenu faible ou moyen qui doit payer des taux d'intérêt exorbitants et se trouve dans une situation critique?

M. Cosgrove: Madame le Président, je répète que nous pourrions d'abord aux besoins des plus démunis. Je fais remarquer que le plan que proposaient nos vis-à-vis ne prévoyait rien pour au moins 50 p. 100 des Canadiens, qui sont locataires. Actuellement, ces gens consacrent en moyenne 35 p. 100 de leur revenu brut au logement. Où est la justice d'un programme qui ne tient pas compte des nécessiteux?

* * *

LA PETITE ENTREPRISE

LES MESURES D'AIDE FINANCIÈRE

M. Edward Broadbent (Oshawa): Madame le Président, ma question s'adresse à celui qui est responsable de l'ensemble de la politique gouvernementale, c'est-à-dire au premier ministre. Le taux de la Banque du Canada a encore augmenté d'un cran, ce qui signifie que les grandes entreprises canadiennes pourront emprunter à 14 p. 100, tandis que les petites entreprises devront payer de 16 à 17 p. 100 d'intérêt. Or il est bien connu que la plupart des nouveaux emplois créés au Canada, comme aux États-Unis d'ailleurs, sont dans le secteur de la petite entreprise. Je demande donc au premier ministre ce que le gouvernement compte faire exactement pour venir en aide aux petites entreprises qui se trouvent dans l'impossibilité de prendre de l'expansion et de créer ainsi le genre d'emplois dont notre économie a actuellement besoin.